Comment obtenir des conseils pour réaliser mon projet ?

Le **CAUE** de l'Oise est un organisme conseil, chargé notamment du **conseil au particulier**.

Permis de construire, implantation, règles de voisinage, clôtures, composition architecturale, insertion paysagère, vérandas, matériaux, couleurs, ravalement, droits, contraintes réglementaires, questions d'ordre technique... Le CAUE est à la disposition de tous les particuliers, constructeurs ou maîtres d'œuvre, qui souhaitent des conseils en amont de tout acte de bâtir.

Contactez le CAUE de l'Oise pour prendre rendez-vous avec un architecte conseil, c'est totalement **gratuit**.

Plus d'infos https://www.caue60.com/

CAUE de l'Oise
4 rue de l'Abbé du Bos
60000 Beauvais
Tél : 03 44 82 14 14
caue60atwanadoo [dot] fr (caue60[at]wanadoo[dot]fr)